

COMMUNIQUE DE PRESSE

La FFDanse se met en marche pour le BREAKDANCE

Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris a officiellement proposé l'intégration du Breakdance pour les Jeux Olympiques 2024. La FFDanse va jouer un rôle dans cette innovation.

Si cette proposition a suscité beaucoup d'enthousiasme chez les différents acteurs des mouvements du BREAKDANCE en France, elle a aussi provoqué des questionnements légitimes.

La FFDanse tient à rappeler que le projet d'intégration de la discipline BREAKDANCE, aux Jeux Olympiques, relève d'un processus cadré.

En effet, la présélection des quatre sports (BREAKDANCE, Surf, Skateboard et Escalade) sera officiellement présentée à la Commission exécutive du CIO les 26, 27 et 28 mars 2019, puis devra être validée par la Session du CIO, réunie à Lausanne en juin prochain. Le choix final du CIO quant au programme des épreuves, aux quotas d'athlètes inscrits et aux nouveaux sports intégrés aux Jeux de Paris 2024 interviendra en décembre 2020, après les Jeux de Tokyo.

Ce projet a provoqué une certaine confusion et il est donc essentiel pour la FFDanse de préciser les rôles des différents acteurs institutionnels qui travaillent ensemble à la réussite de ce projet :

- **Le COJO** (comité d'organisation des Jeux Olympiques Paris 2024) a proposé la discipline BREAKDANCE comme sport additionnel de Paris 2024. Cette direction des sports de Paris 2024 a un rôle de planification, d'organisation, de livraison et gestion des compétitions sportives.
- **La fédération internationale de danse (WDSF, la World DanceSport Federation)** est l'instance porteuse du projet de la discipline BREAKDANCE d'intégrer les Jeux Olympiques. Elle est responsable du contrôle et de la direction de la discipline au niveau international durant les Jeux Olympiques. Elle valide le calendrier de compétitions, les installations techniques et les équipements sportifs. La WDSF effectue la sélection des officiels internationaux et elle est le seul contact de Paris 2024 concernant la planification du sport, du site et des opérations.
- **La fédération nationale (FFDanse)** a un rôle d'harmonisation et d'organisation au sein du mouvement BREAKDANCE sur le sol français. Elle cherche à fédérer sur le territoire, autour de ce moment historique, en vue d'intégrer les pratiques du BREAKDANCE aux Jeux Olympiques de Paris 2024. La FFDanse, en tant que fédération nationale sportive, a une fonction incontournable dans la préparation et la sélection des athlètes français, dans l'objectif de constituer une équipe de France compétitive et médaillable à l'horizon 2024.

Elle assure également le développement du BREAKDANCE en France, en s'appuyant sur les différents courants du mouvement. Elle accompagne la préparation du post-Paris 2024. Elle assure aussi l'accompagnement et la formation des officiels techniques nationaux de la discipline.



Programme à venir

Première étape : s'organiser

Dans son projet de rassemblement du mouvement dans sa globalité, la FFDanse a reçu ces dernières semaines, différents acteurs incontournables du BREAKDANCE. Ces échanges positifs, riches et constructifs ont fait ressortir une attente unanime et une sincère recherche de convergence.

Ce lundi 25 mars 2019, la FFDanse a mis autour d'une table les protagonistes suivants :

Monsieur Charles FERREIRA, Président de la FFDanse
Monsieur Richard OZWALD, DTN FFDanse

Monsieur Judes ABDOUL, CIC2HF
Monsieur Mounir BIBA, ON2H
Monsieur Vincent GAUGAIN, CIC2HF
Madame Nacera GUERRA, Just4Rockers
Monsieur Thierry GUERRA, Positive Events
Monsieur Abdel MUSTAPHA, coordinateur FFDanse
Monsieur William MESSI, ON2H
Monsieur Lhacem MUSTAPHA, BBOYFRANCE
Madame Angélique ROUCOU, BBOYFRANCE

En présence d'une représentante du ministère, en charge du haut niveau, Madame Corinne CALLON, Cellule Performance 2024.

Cette rencontre a permis d'échanger sur l'organisation de la sélection pour le Championnat du monde, et sur la création d'une équipe efficace et compétente pour l'organisation de la discipline BREAKDANCE.

Deuxième étape : championnat du monde de BREAKDANCE

La FFDanse a obtenu le feu vert, pour organiser des sélectifs nationaux, jusqu'au 30 avril 2019. Il s'agira de deux compétitions organisées sous l'égide de la FFDanse. L'objectif ? Présenter des candidat(e)s français(e)s qui seront sélectionné(e)s pour participer au championnat du monde de BREAKDANCE, organisé par la WDSF, le 23 juin 2019 à Nanjing Chine. Cette épreuve est qualificative, pour les World Urban Games, de septembre 2019 qui auront lieu à Budapest en Hongrie.

Troisième étape : séminaire national

Un séminaire national sera organisé très prochainement par la FFDanse, qui fera se rencontrer un maximum d'acteurs du BREAKDANCE, afin d'échanger ensemble et de poser les bases d'une équipe de travail au sein de la FFDanse.

Contact :

secretariat.dtn@ffdanse.fr

Siège fédéral : 01 40 16 53 38

06 45 02 39 24 / 06 07 42 74 07

A propos de la Fédération Française de Danse :

Créée en 1969, la Fédération Française de Danse compte 84 000 licenciés et 1700 structures affiliées. Elle est agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports, soutenue par le Ministère de la Culture et membre du Comité National Olympique et Sportif Français, de la World DanceSport Federation (WDSF) et de la World Rock'n'Roll Confederation (WRRF). Elle a pour objet la promotion, le développement et l'organisation de la pratique de ses activités sur tout le territoire français.

Site internet : www.ffdanse.fr



@ffdanse



@ffdanse



@ff.danse



/ffdanse



/ffdanse



/fédération-française-de-danse